- Aixe sur Vienne
- Beynac
- Boisseuil
- Bosmiel'Aiguille
- Burgnac
- Bussière Galant
- Chaillac sur Vienne
- Châlus
- Château Chervix
- Cognac la Forêt
- Condat sur Vienne
- Coussac Bonneval
- Feytiat
- Flavignac
- Glandon
- Glanges
- Gorre
- Isle
- Jourgnac
- La Chapelle Monbrandeix
- La Meyze
- La Porcherie
- La Roche l'Abeille
- Ladignac le Long
- Lavignac
- Le Vigen
- Les Cars
- Magnac Bourg
- Marval
- Meilhac
- Meuzac
- Oradour sur Glane
- Pageas
- Panazol
- Pensol
- Pierre Buffière
- Rilhac Lastours
- Royères
- Saint Auvent
- Saint Brice sur Vienne
- Saint Cyr
- Sainte Marie de Vaux
- Saint Genest sur Roselle
- Saint Germain les Belles
- Saint Hilaire Bonneval
- Saint Jean Ligoure
- Saint Just le Martel
- Saint Laurent sur Gorre
- Saint Martin de Jussac
- Saint Martin le Vieux
- Saint Mathieu
- Saint Priest Ligoure
- Saint Priest sous Aixe
- Saint Victurnien
- Saint Vitte sur Briance
- Saint Yrieix la Perche
- Saint Yrieix sous Aixe
- Séreilhac
- Solignac
- Verneuil sur Vienne

SYNDICAT DES EAUX VBG
VIENNE · BRIANCE · GORRE

INNOVER AUJOURD'HUI POUR PRESERVER DEMAIN

L'EAU CHEZ VOUS, C'EST NOUS !

Synthèse du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

Exercice de consommation **2025**

29 ouvrages de prélèvement
30 stations de production

5 047 650 M³ produits
1 074 373 M³ importés
114 943 M³ exportés

125 ouvrages de stockage
37 500 M³ de stockage
6 007 080 M³ distribués

54 stations de surpression
3 381,308 KM de réseau
55 243 branchements dont 414 neufs

263 fuites sur conduites réparées
172 fuites sur branchements réparées

99,8% des analyses bactériologiques conformes
99,4% des analyses physico-chimiques conformes

83,05% de rendement de réseau
0,84 M³/KM/JOUR d'Indice linéaire de perte

4 879 086 M³ consommés

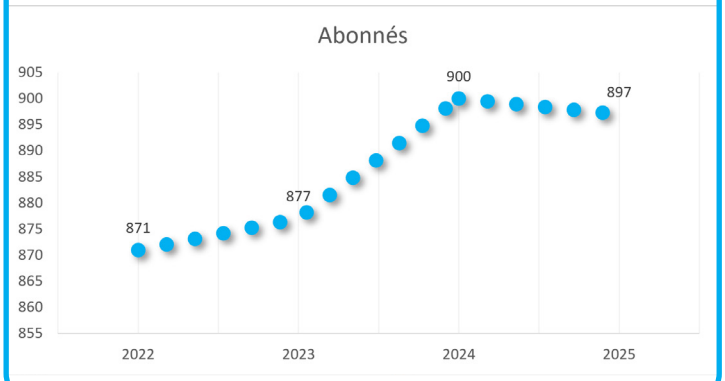
Prix de l'eau : 2,5533 € TTC / m³
au 01/01/2026 pour une facture de 120 m³

Saint Mathieu

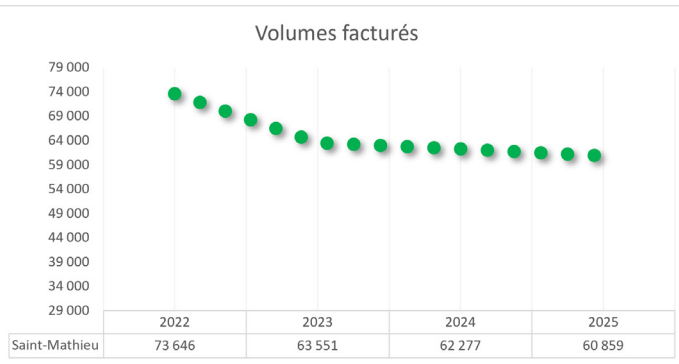
Chiffres 2025

Saint Mathieu

Nombre d'abonnés



Volumes consommés



	2022	2023	2024	2025
Saint-Mathieu	73 646	63 551	62 277	60 859

Nombre d'usagers par catégorie

13	33		840	11
Agricoles	Communaux	Industriels	Domestiques	Collectifs

Les interventions sur le réseau

Linéaire inspecté dans le cadre de la recherche de fuites (ml) :	19 550 ml
Nombre de casses/fuites réparées sur conduites :	6
Nombre de casses/fuites réparées sur branchements :	1
Nombre de branchements repris ou créés :	55
Linéaire de canalisations posé (ml) :	807
Linéaire de canalisations abandonné (ml) :	807

Le réseau (ml)

Acier :	
Drain :	
Fonte :	18 109
Inconnu :	4 266
Inox :	
Polyéthylène :	3 742
PVC :	44 205
TOTAL :	**70 322**

12,76 abonné par km

1,22 habitants par abonné

78,40 mètres linéaires par abonné

La qualité de l'eau potable en 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

ars Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

ZONE DE DISTRIBUTION : COULEREDE MELANGE

Conclusion sanitaire

2025

Eau de bonne qualité bactériologique.
Eau très peu calcaire, acide et agressive favorisant la corrosion des canalisations et pouvant conduire à des teneurs excessives en métaux. La collectivité doit mettre en place un traitement de neutralisation.
Présence naturelle de radon faisant l'objet d'un suivi renforcé. La collectivité doit examiner la faisabilité d'actions de réduction des teneurs observées.

Indicateur global de qualité

A

- **A** : Eau de bonne qualité
- **B** : Eau de qualité convenable
- **C** : Eau de qualité insuffisante
- **D** : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2024 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : COULEREDE (1), COULEREDE (2), PUYMOROUX (1), PUYMOROUX (2). L'eau est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 195 personnes. Le responsable des installations est : « SMAEP VIENNE-BRIANCE-GORRE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SERVICE DES EAUX DES TROIS RIVIERES » qui assure l'exploitation du réseau.

Quelques conseils



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le **03/06/2026**

UDI **087001679**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE — A — Bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **11**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**
Années prises en compte : **2024, 2025**

NITRATES — A — Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **1,44 mg/L**
Valeur maxi : **2,2 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS — A — Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **191**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

SOMME DE 20 PFAS — A — Bonne qualité

Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine anthropique persistant dans l'environnement. La concentration maximale réglementaire dans l'eau est de 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0 microgramme/L**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ — Eau douce

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **0,95 °f**
Valeur maxi : **1,9 °f**

RADON — Présence naturelle de radon

Gaz radioactif naturel issu de la dégradation de l'uranium présent dans le sol et les roches, notamment granitiques et volcaniques. Etant soluble, une partie du radon formé dans le sol peut se dissoudre dans l'eau souterraine. La référence de qualité est fixée à 100 Bq/L.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **242 Bq/L**
Valeur maxi : **242 Bq/L**

CONDUCTIVITÉ À 25°C — Faible minéralisation

Une conductivité inférieure à 200 microS/cm caractérise une eau très peu minéralisée.

Nombre de prélèvements : **5**
Valeur moyenne : **66,2 microS/cm**
Valeur maxi : **89,1 microS/cm**

ARS Nouvelle-Aquitaine - 24 Rue Donzelot - CS 13 108 - 87031 LIMOGES Cedex
09 69 37 00 33
ars-dd87-eaux@ars.sante.fr

«EAU D'ALIMENTATION CONFORME AUX EXIGENCES DE QUALITÉ EN VIGUEUR POUR L'ENSEMBLE DES PARAMÈTRES MESURÉS».

Il peut cependant y avoir des constats d'eau colorée. Quelques explications...

Les problématiques d'eau colorée surviennent principalement dans 2 cas de figures :

1. Une casse ou des travaux ont eu lieu en amont du point de distribution, dans ce cas, de simples purges du réseau suffisent à «ramener» une eau claire.
2. Le problème d'eau colorée est intermittent et revient avec une fréquence plus ou moins variable. Dans ce cas, il s'agit vraisemblablement d'un problème de conduite corrodée. En effet, les conduites un peu anciennes peuvent présenter un décollement du biofilm à l'intérieur de celles-ci, à l'origine d'eau colorée au robinet de certains usagers.

Généralement, cette coloration ne fait l'objet d'aucune restriction d'usage d'eau car celle-ci ne représente aucun risque pour la santé des personnes. En cas de récurrence, des actions correctives sont mises en place par le syndicat : Installation de purges automatiques ou renouvellement du réseau.

La qualité de l'eau potable en 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

ars Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

ZONE DE DISTRIBUTION : LE PECHER

Conclusion sanitaire

2025

Eau de bonne qualité bactériologique.
Eau très peu calcaire, acide et agressive favorisant la corrosion des canalisations et pouvant conduire à des teneurs excessives en métaux. La collectivité doit mettre en place un traitement de neutralisation.
Présence naturelle de radon faisant l'objet d'un suivi renforcé. La collectivité doit examiner la faisabilité d'actions de réduction des teneurs observées.

Indicateur global de qualité

A

- **A** : Eau de bonne qualité
- **B** : Eau de qualité convenable
- **C** : Eau de qualité insuffisante
- **D** : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2024 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : PUY HAUT (1), PUYMOROUX (1), PUYMOROUX (2). L'eau est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 827 personnes. Le responsable des installations est : « SMAEP VIENNE-BRIANCE-GORRE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SERVICE DES EAUX DES TROIS RIVIERES » qui assure l'exploitation du réseau.

Quelques conseils

FLUOR

Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

SAVEUR-COULEUR

Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

PLOMB

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

RÉSEAU PRIVÉ

Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le **03/06/2026**

UDI **087001138**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE — A — Bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **19**
Conformité : **94 %**
Valeur maxi : **1 n/100 ml**
Années prises en compte : **2024, 2025**

NITRATES — A — Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **2,05 mg/L**
Valeur maxi : **2,1 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS — A — Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **191**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

SOMME DE 20 PFAS — A — Bonne qualité

Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine anthropique persistant dans l'environnement. La concentration maximale réglementaire dans l'eau est de 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0 microgramme/L**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ — Eau douce

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **1,85 °f**
Valeur maxi : **2,1 °f**

RADON — Présence naturelle de radon

Gaz radioactif naturel issu de la dégradation de l'uranium présent dans le sol et les roches, notamment granitiques et volcaniques. Etant soluble, une partie du radon formé dans le sol peut se dissoudre dans l'eau souterraine. La référence de qualité est fixée à 100 Bq/L.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **307 Bq/L**
Valeur maxi : **307 Bq/L**

CONDUCTIVITÉ À 25°C — Faible minéralisation

Une conductivité inférieure à 200 microS/cm caractérise une eau très peu minéralisée.

Nombre de prélèvements : **9**
Valeur moyenne : **88,4 microS/cm**
Valeur maxi : **126 microS/cm**

ARS Nouvelle-Aquitaine - 24 Rue Donzelot - CS 13 108 - 87031 LIMOGES Cedex
09 69 37 00 33
ars-dd87-eaux@ars.sante.fr

«EAU D'ALIMENTATION CONFORME AUX EXIGENCES DE QUALITÉ EN VIGUEUR POUR L'ENSEMBLE DES PARAMÈTRES MESURÉS».

Il peut cependant y avoir des constats d'eau colorée. Quelques explications...

Les problématiques d'eau colorée surviennent principalement dans 2 cas de figures :

1. Une casse ou des travaux ont eu lieu en amont du point de distribution, dans ce cas, de simples purges du réseau suffisent à «ramener» une eau claire.

2. Le problème d'eau colorée est intermittent et revient avec une fréquence plus ou moins variable. Dans ce cas, il s'agit vraisemblablement d'un problème de conduite corrodée. En effet, les conduites un peu anciennes peuvent présenter un décollement du biofilm à l'intérieur de celles-ci, à l'origine d'eau colorée au robinet de certains usagers.

Généralement, cette coloration ne fait l'objet d'aucune restriction d'usage d'eau car celle-ci ne représente aucun risque pour la santé des personnes. En cas de récurrence, des actions correctives sont mises en place par le syndicat : Installation de purges automatiques ou renouvellement du réseau.

La qualité de l'eau potable en 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

ars Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

ZONE DE DISTRIBUTION : LE PECHER

Conclusion sanitaire

2025

Eau de bonne qualité bactériologique.
Eau très peu calcaire, acide et agressive favorisant la corrosion des canalisations et pouvant conduire à des teneurs excessives en métaux. La collectivité doit mettre en place un traitement de neutralisation.
Présence naturelle de radon faisant l'objet d'un suivi renforcé. La collectivité doit examiner la faisabilité d'actions de réduction des teneurs observées.

Indicateur global de qualité

A

- **A** : Eau de bonne qualité
- **B** : Eau de qualité convenable
- **C** : Eau de qualité insuffisante
- **D** : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2024 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : PUY HAUT (1), PUYMOROUX (1), PUYMOROUX (2). L'eau est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 827 personnes. Le responsable des installations est : « SMAEP VIENNE-BRIANCE-GORRE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SERVICE DES EAUX DES TROIS RIVIERES » qui assure l'exploitation du réseau.

Quelques conseils



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le **03/06/2026**

UDI **087001138**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE — A — Bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **19**
Conformité : **94 %**
Valeur maxi : **1 n/100 ml**
Années prises en compte : **2024, 2025**

NITRATES — A — Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **2,05 mg/L**
Valeur maxi : **2,1 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS — A — Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **191**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

SOMME DE 20 PFAS — A — Bonne qualité

Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine anthropique persistant dans l'environnement. La concentration maximale réglementaire dans l'eau est de 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0 microgramme/L**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ — Eau douce

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **1,85 °f**
Valeur maxi : **2,1 °f**

RADON — Présence naturelle de radon

Gaz radioactif naturel issu de la dégradation de l'uranium présent dans le sol et les roches, notamment granitiques et volcaniques. Etant soluble, une partie du radon formé dans le sol peut se dissoudre dans l'eau souterraine. La référence de qualité est fixée à 100 Bq/L.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **307 Bq/L**
Valeur maxi : **307 Bq/L**

CONDUCTIVITÉ À 25°C — Faible minéralisation

Une conductivité inférieure à 200 microS/cm caractérise une eau très peu minéralisée.

Nombre de prélèvements : **9**
Valeur moyenne : **88,4 microS/cm**
Valeur maxi : **126 microS/cm**

ARS Nouvelle-Aquitaine - 24 Rue Donzelot - CS 13 108 - 87031 LIMOGES Cedex
09 69 37 00 33
ars-dd87-eaux@ars.sante.fr

«EAU D'ALIMENTATION CONFORME AUX EXIGENCES DE QUALITÉ EN VIGUEUR POUR L'ENSEMBLE DES PARAMÈTRES MESURÉS».

Il peut cependant y avoir des constats d'eau colorée. Quelques explications...

Les problématiques d'eau colorée surviennent principalement dans 2 cas de figures :

1. Une casse ou des travaux ont eu lieu en amont du point de distribution, dans ce cas, de simples purges du réseau suffisent à «ramener» une eau claire.
2. Le problème d'eau colorée est intermittent et revient avec une fréquence plus ou moins variable. Dans ce cas, il s'agit vraisemblablement d'un problème de conduite corrodée. En effet, les conduites un peu anciennes peuvent présenter un décollement du biofilm à l'intérieur de celles-ci, à l'origine d'eau colorée au robinet de certains usagers.

Généralement, cette coloration ne fait l'objet d'aucune restriction d'usage d'eau car celle-ci ne représente aucun risque pour la santé des personnes. En cas de récurrence, des actions correctives sont mises en place par le syndicat : Installation de purges automatiques ou renouvellement du réseau.

SYNDICAT DES EAUX VBG
VIENNE ▪ BRIANCE ▪ GORRE

INNOVER AUJOURD'HUI POUR PRESERVER DEMAIN

L'EAU CHEZ VOUS, C'EST NOUS !

Basé à **AIXE SUR VIENNE**, le **syndicat VIENNE BRIANCE GORRE assure la production, l'acheminement et la distribution de l'eau potable**.

C'est un **SERVICE PUBLIC** qui regroupe 64 communes au 01/01/2026.
Il a confié la gestion du réseau et notamment la facturation à un délégataire, la société SE3R.

Les BONS GESTES pour

Baisser les consommations d'eau potable et réduire sa facture et
Préserver la ressource face au changement climatique

INSTALLATION - PLOMBERIE





Je répare ou je fais réparer toutes les fuites.

J'inspecte et je surveille mon installation : je la protège contre le gel, je change les joints, je scelle les robinets...

Je surveille qu'il n'y ait pas de fuite et au besoin je fais appel à un plombier.

J'économise* jusqu'à 100 €/an

jusqu'à 100 litres/jour perdus

LAVAGE DES MAINS





Je coupe l'eau pendant le savonnage.

J'équipe les robinets de mitigeurs, de réducteurs de pression, de mousseurs ou d'aérateurs.

Je récupère l'eau froide qui s'écoule en attendant l'eau chaude pour arroser les plantes ou laver les aliments.

J'économise* jusqu'à 50 €/an

Jusqu'à 17 000 litres/an gagnés

SALLE DE BAINS





Je privilégie les douches au bain.

Je coupe l'eau durant le savonnage.

Je limite la durée des douches.

Je m'équipe d'un pommeau hydro-économe.

J'économise* jusqu'à 260 €/an

jusqu'à 60 litres/douche gagnés

SANITAIRES






Je m'équipe d'un double réservoir, d'un Eco-sac, d'un Eco-poids, Eco-plaquettes...

Si j'en ai la possibilité, je préfère un réservoir surmonté d'un lavabo.

J'économise* jusqu'à 100 €/an

jusqu'à 100 litres/jour gagnés

CUISINE - BUANDERIE





J'investis dans des appareils électro-ménagers (lave-linge et lave-vaisselle) économes. Je les fait tourner à pleine charge.

Je privilégie le lavage en lave-vaisselle au lavage à la main.

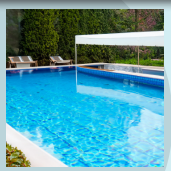
Je récupère l'eau qui coule inutilement avant l'arrivée de l'eau chaude.

J'économise* jusqu'à 90 €/an

jusqu'à 86 litres/jour gagnés

JARDIN - VOITURE - PISCINE





Je récupère l'eau de pluie pour l'arrosage des plantes et du jardin. Je privilégie l'arrosage aux heures les plus fraîches.

J'entretiens ma piscine et je la couvre pour éviter l'évaporation.

Je lave mon véhicule à la maison en coupant l'eau au maximum ou je le fais dans des stations de lavage équipées de recycleur d'eau

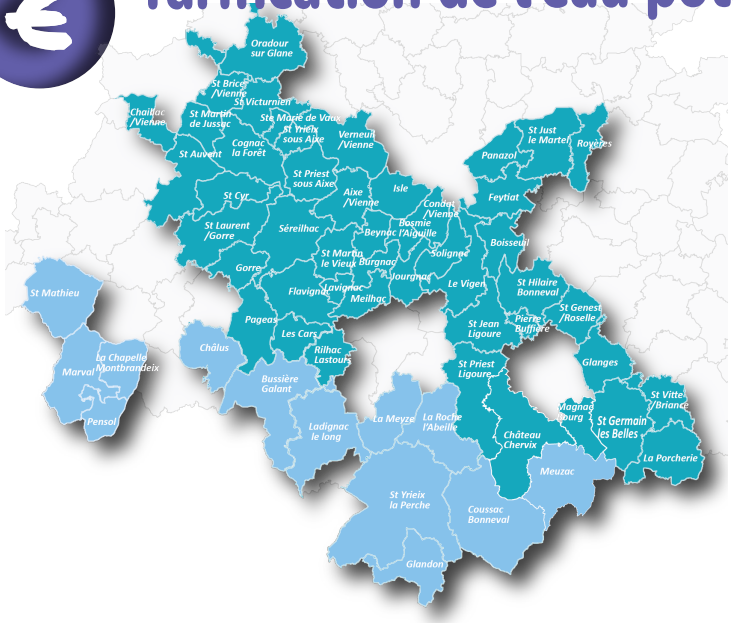
J'économise* jusqu'à 360 €/an

Jusqu'à 114 000 litres/an gagnés

3 allée Georges Cuvier - CS 90041 - 87700 AIXE SUR VIENNE - Tél. 05 55 70 33 32
contact@synd-vbg-eaux.com
www.synd-vbg-eaux.com
du lundi au jeudi de 8h45 à 16h45 – vendredi de 8h45 à 15h45

Opération financée à 70% par :
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité
agence de l'eau Loire-Bretagne
agence.eau-loire-bretagne.fr

Tarification de l'eau potable



Coût moyen de l'eau potable en 2026

Tranches de consommation

0 l à 70 000 l	70 000 l à 120 000 l	120 000 l à 200 000 l	
T1	T2	T3	
58.14€ + 2.05€/1 000l (1m³)	201.42€ + 2.07€/1 000l (1m³)	306.40€ + 2.12€/1 000l(1m³)	
Ex. 50 000l : 58.14€ + (50m³ x 2.02€)	Ex. 90 000l : 201.42€ + (20m³ x 2.07€)	Ex. 150 000l : 303.10€ + (30m³ x 2.12€)	
4,85 €/mois* soit 0,16 €/jour*	16,79 €/mois* soit 0,55 €/jour*	25,53 €/mois* soit 0,84 €/jour*	39,71 €/mois* soit 1,31 €/jour*

1 000 litres = 1m³

*Coût moyen pour le volume maximum de la tranche

Prix TTRC

au m³ par agence de l'eau

	agence de l'eau Loire-Bretagne	EAU GRAND SUD-OUEST
2026	2.5533€	2.5643€
2025	2,5691€	2,6113€
2024	2,4215€	2,5270€
2023	2,2811€	2,3866€
2022	2,1621€	2,2676€
2021	2,0992€	2,2047€
2020	2.0837€	2,1902€
2019	2.0606€	2.1661€
2018	2.0342€	2.1291€
2017	2.0273€	2.1222€

Au 1er Janvier 2025, la réforme des Agences de l'Eau est entrée en vigueur. Elle permet de répartir les coûts liés à la gestion durable de l'eau, de renforcer la préservations de la ressource.

Les redevances sont imposées par les agences de l'eau aux collectivités qui les répercutent aux usagers.

La redevance de lutte contre la pollution est remplacée par 2 nouvelles redevances pour l'eau potable :

*La **redevance consommation** (elle s'applique à l'ensemble des usagers exceptés les volumes utilisés pour l'abreuvage du bétail) et la **redevance performance des réseaux** (elle s'applique aux collectivités qui la refacture aux usagers).*

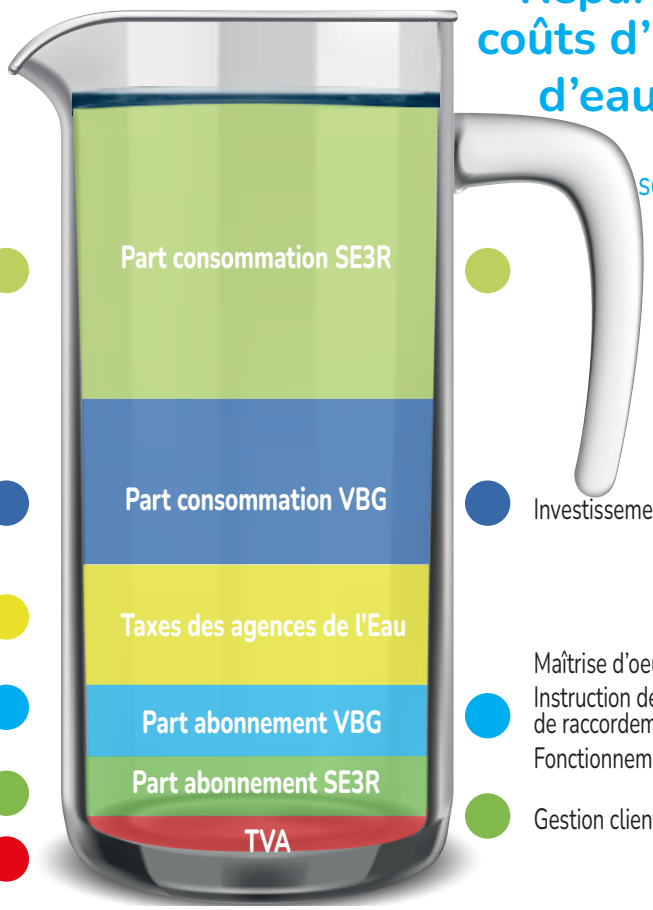
*La **redevance pour prélèvement** sur la ressource est maintenue.*

Répartition d'une facture par agence de l'eau

agence de l'eau Loire-Bretagne	EAU GRAND SUD-OUEST
2,5533 € TTRC LE M³ EN 2026	2,5643 € TTRC LE M³ EN 2026
39.13%	38.96%
22.26%	21.26%
15.38%	16.66%
9.46%	9.42%
8.52%	8.49%
5.21%	5.21%

Répartition des coûts d'une facture d'eau potable

entre VBG et son délégataire



- Entretien du réseau
- Réparations casses, purges
- Energie
- Réactifs
- Personnel
- Investissements
- Maîtrise d'oeuvre / Marchés de travaux
- Instruction des demandes de raccordements
- Fonctionnement du service
- Gestion clientèle - Facturation

Télérelève des compteurs d'eau

Télérelève : Les compteurs communicants seront déployés sur votre commune au cours de la (des) semaine(s) : 17 à 20/2027

SYNDICAT DES EAUX VBG
VIENNE · BRIANCE · GORRE
INNOVER AUJOURD'HUI POUR PRESERVER DEMAIN
L'EAU CHEZ VOUS, C'EST NOUS !

Eau potable : la télérelève arrive chez vous !

Le syndicat VBG assure le service public de l'eau potable sur votre commune. Il a décidé de mettre en place la **télérelève de tous les compteurs d'eau** de son territoire. Cet équipement est fourni au syndicat par la société SUEZ

Pourquoi ? Face au changement climatique, la **préservation de la ressource est une priorité absolue**. La télérelève permet la détection des fuites chez l'ensemble des abonnés, donc la réduction des pertes en eau.

Schéma de principe de la télérelève



Comment ?

Tous les compteurs vont être équipés d'un émetteur radio qui capte les impulsions du compteur et les transmet à un récepteur.
En fonction de son âge, votre compteur sera intégralement remplacé par un compteur connecté ou équipé d'un émetteur radio.

Comment ça se passe ?

Si votre compteur est accessible, votre présence n'est pas obligatoire. S'il ne l'est pas ou si vous souhaitez être présents vous pouvez contacter les prestataires de SUEZ, les sociétés EAE et Hebras TP, au 02 97 46 18 59 avec choix n°2 (SUEZ) pour prendre rendez-vous.

Combien de temps dure l'installation ?

En moyenne, seules 30 minutes sont nécessaires.

Quel est le coût ?

Cette opération est entièrement gratuite pour l'usager. Les coûts d'installation sont financés par le syndicat VBG.

Quels sont mes avantages ?

Vous n'avez plus besoin d'être présents pour le relevé de votre compteur.
Vous êtes facturés de votre consommation réelle, il n'y a plus de factures estimatives.
Vous êtes alertés en cas de présomption de fuite ou de surconsommation si vous l'avez décidé.
Vous pouvez suivre votre consommation en temps réel.

Les ondes & la santé

3 critères fondamentaux : **P** = Puissance d'émission **T** = Temps d'émission / d'utilisation **Env** = Environnement du dispositif
Les compteurs d'eau connectés utilisent les ondes radio, les mêmes que les émetteurs radio pour la musique que vous écoutez.






	Four micro-ondes	Téléphone portable	Box internet (Wi-Fi)	Compteur d'eau connecté
Puissance	1.25 Watt	0.8 Watt	0.1 Watt	**0.025 Watt**
Temps	3min/jour	> 15min/jour	> 60min/jour	**< 1min/jour**
Environnement	Proximité du corps humain	Proximité immédiate du corps humain	Environnement immédiat du corps humain	**Eloigné du corps humain sous-sol ou regard extérieur**

L'utilisation des ondes radio des compteurs d'eau est infime comparée à l'utilisation du téléphone portable ou du Wi-Fi.
En dehors du temps de communication des données, le compteur n'émet aucune onde.

L'eau potable sur ma commune, qui fait quoi ?

SYNDICAT DES EAUX VBG
VIENNE · BRIANCE · GORRE
INNOVER AUJOURD'HUI POUR PRESERVER DEMAIN
L'EAU CHEZ VOUS, C'EST NOUS !

Le Syndicat
64 communes ont transféré la gestion de l'eau potable au syndicat VBG. L'eau potable est un service public. VBG est seul propriétaire de l'ensemble des installations de production, de stockage, de transport et de distribution d'eau potable.
Il décide des investissements et les finance (seul ou après avoir obtenu des subventions). Il assure et finance le maintien du patrimoine bâti et fixe annuellement ses propres tarifs et assure le contrôle du délégataire, SE3R (Saur), auquel il a confié la gestion des réseaux.

SERVICE DES EAUX DES 3 RIVIERES
VIENNE · BRIANCE · GORRE

Le délégataire Il assure, entre autres, la facturation des usagers, le renouvellement, le remplacement et la réparation des équipements.

La télérelève, qui fait quoi ?

suez Fournit les équipements financés par VBG et installent les compteurs connectés

EAE & HEBRAS TRAVAUX PUBLICS

Financement de la télérelève

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté · Égalité · Fraternité

agence de l'eau Loire-Bretagne
agence.eau-loire-bretagne.fr

Opération financée à 70%

Saint Mathieu 2027 : Construction d'une station de neutralisation

L'interconnexion entre le réservoir de BOUBON (commune de MARVAL) et le réservoir de PUYMOROUX (commune de Saint MATHIEU) réalisée par le syndicat VBG permet d'assurer un secours partiel du service de SAINT-MATHIEU en alimentant le réservoir de tête du réseau « Puymoroux ».

Dans la continuité de sa politique engagée pour garantir une ressource en qualité et en quantité suffisante sur la commune, le syndicat va faire procéder à la mise en place d'une station de neutralisation au réservoir du PECHER (Commune de Saint MATHIEU) pour reminéraliser les eaux issues des captages de la commune de Saint MATHIEU.

Le marché de Maîtrise d'œuvre pour ces travaux a été attribué au bureau d'études LARBRE INGENIERIE pour un montant de 43 254 €.
Le projet est actuellement en phase de Consultation des entreprises



Consistance des travaux :

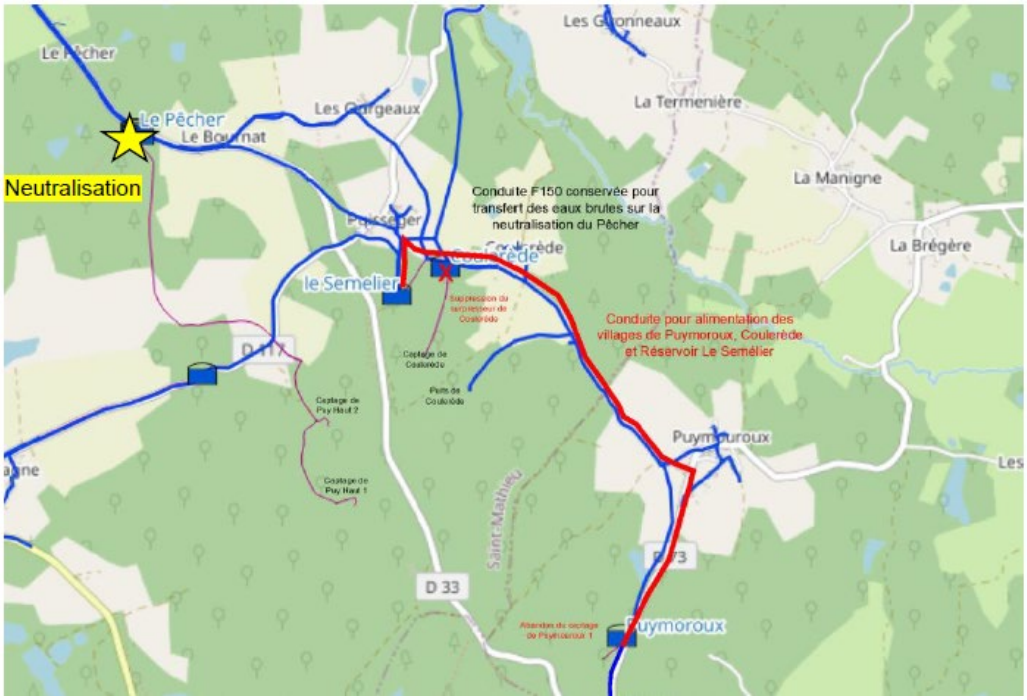
STATION DE NEUTRALISATION :
Construction de l'unité de neutralisation pour un fonctionnement à un débit de 20 m3/h pendant 10 à 20h, soit potentiellement 400 m3/jour en pointe, avec un passage des eaux brutes sur le filtre à un débit unitaire de 20 m3/h.

Ces travaux consisteront à :

- L'ensemble des terrassements nécessaires à la construction des ouvrages et équipements, en tenant compte des informations des études géotechniques jointes.
- La construction du bâtiment qui recevra le filtre de neutralisation ainsi que l'ensemble des équipements de gestion du traitement et de désinfection des eaux avant distribution,
- La construction d'un local technique,
- La construction d'une chambre de mélange des eaux brutes (2.75 m par 5.20 m, pour une hauteur de 1.8 m intérieure minimum)
- La construction d'une chambre de stockage d'eaux traitées (5.25 m par 5.20 m, pour une hauteur de 2.75 m intérieure minimum). L'ouvrage permettra un stockage tampon avant acheminement des eaux traitées sur le réservoir existant de 300 m3,
- La réhabilitation du réservoir existant du Pêcher,
- Les travaux sur réseaux internes du site,
- et les aménagements divers du site.

TAVAUX SUR RESEAUX POUR LA DISTRIBUTION D'EAUX TRAITEES DEPUIS L'INTERCONNEXION :

- La fourniture et pose de 2 700 ml de conduites en PVC
- La reprise de 3 branchements sur la nouvelle conduite.



En lien avec cette opération, les marchés suivants ont été passés :

MISSION DE CONTROLEUR TECHNIQUE

APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION France 6 rue du Général Audran – 92400 COURBEVOIE pour un montant de **6 580,00 € HT**

MISSION DE COORDONNATEUR SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE

QUALICONSULT SECURITE 16 Rue Frédéric Bastiat – BP 91609 – 87023 LIMOGES Cedex pour un montant de **3 920,00 € HT**

ETUDES GEOTECHNIQUES G2AVP ET G2PRO

SARL ALPHA BTP OUEST 17 Rue Mignet – 87100 LIMOGES pour un montant de **4 604,00 € HT**

La mission géotechnique a été réalisée afin de confirmer la faisabilité du projet.

BORNAGE DE LA PARCELLE POUR ACQUISITION FONCIERE

Entreprise BRISSET VEYRIER MESURES pour un montant de **1 100 € H.T.**

ACQUISITION FONCIERE D'UNE PARCELLE A SAINT MATHIEU

La surface disponible sur les parcelles sur lesquelles les réservoirs d'eau potable sont implantés n'était pas suffisante pour la construction d'une station de neutralisation qui nécessite un accès en camion pour recharger les filtres.

Le syndicat a donc fait l'acquisition de parcelles pour un montant de **6 940 €.**

Montant de l'opération

L'investissement global s'élève à **1 450 000 € H.T.**

Plan de financement

DETR :	25 % sur la base de	1 210 140 €, soit	302 535 €
Conseil Départemental de la Haute Vienne :	35 % sur la base de	120 000 €, soit	42 000 €
Autofinancement :			1 105 465 €

sur la base des arrêtés de subventions reçus à ce jour.
A noter que le syndicat reste dans l'attente du retour du Conseil Départemental de la Haute Vienne pour le financement d'une tranche complémentaire :

Date prévisionnelle des travaux : Eté/Rentrée 2027